

CHARGÉ(E) DE MISSION MILIEUX AQUATIQUES - ASTER

CONTEXTE DE LA MISSION

Le SYLOA est un syndicat mixte ouvert composé de 16 membres dont 15 EPCI à fiscalité propre et du Département de Loire-Atlantique. Son territoire s'appuie sur le périmètre du SAGE Estuaire de la Loire. Ses missions principales sont l'animation du SAGE et la coordination de la gestion de l'eau sur ce périmètre. Le syndicat porte également une mission de coordination des contrats territoriaux et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage aux travaux en rivière (mission d'Assistance et de suivi technique de l'entretien des rivières, ASTER). Le SYLOA porte également pour 4 de ses membres des compétences à la carte sur les bassins versants de la Goulaine et de la Divatte : GEMAPI et animation d'un contrat territorial eau.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle « SAGE – coordination des contrats », et au sein de l'équipe d'animation du SAGE, l'agent en charge de l'animation ASTER assure l'accompagnement technique des actions et projets menés par les différents maîtres d'ouvrage sur la thématique « Milieux aquatiques ». Il anime le réseau de techniciens de rivières, organise des formations et développe des outils mutualisés sur le territoire.

Il suit les études d'inventaires engagées sur le territoire (zones humides, éléments structurant du paysage, plans d'eau).

Il travaille en lien avec l(es) élu(s) référent(s) « ASTER » du syndicat.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES MAÎTRES D'OUVRAGE (40%)

- Favoriser l'émergence, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets globaux de restauration des milieux aquatiques sur l'ensemble du territoire du SAGE
- Apporter une expertise technique aux porteurs de contrats territoriaux sur les actions de restauration des milieux aquatiques (hydromorphologie, continuité écologique, réduction des impacts des plans d'eau, restauration de zones humides, restauration de cours d'eau de têtes de bassin versant, etc.)
- Développer un socle technique et méthodologique commun entre les maîtres d'ouvrage des contrats territoriaux du territoire du SAGE en valorisant les outils mutualisés développés (SYSMA, cahier des charges des études préalables au contrat territorial sur le volet milieux aquatiques, cahier des charges types élaborés dans le cadre du SAGE, etc.).
- Accompagner le déploiement des outils de suivi des milieux et des actions de restauration mises en œuvre (SYSMA) dans les sous-bassins et proposer des extensions à SYSMA sur les autres volets des CT Eau.
- Participer au développement d'outils de communication mutualisés sur les milieux aquatiques, en lien avec la chargée de communication du SYLOA et les maîtres d'ouvrage du territoire.

ANIMATION DU RESEAU ET DE LA MISSION ASTER (20%)

- Assurer l'animation du réseau des acteurs autour des thématiques associées aux milieux aquatiques, et plus particulièrement les animateurs/techniciens de rivière et leurs élus référents (mise à disposition de fonds documentaire technique, visites sur sites, diffusion d'informations, formations, veille technique et juridique, etc.)

- Rendre compte annuellement aux partenaires des actions menées dans le cadre de l'animation territoriale ASTER au travers de la rédaction d'un rapport d'activités à présenter notamment au sein d'un comité de suivi et d'un comité de pilotage.

MISSIONS EN LIEN AVEC LE SAGE (40%)

- Rédiger en concertation avec les acteurs du territoire les cahiers des charges identifiés dans le nouveau SAGE en lien avec les milieux aquatiques (caractérisation des fonctionnalités des zones humides, plans d'eau)
- Assurer l'accompagnement technique dans la réalisation des inventaires ciblés dans le SAGE (actualisation des inventaires des zones humides et caractérisation des fonctionnalités des zones humides ; inventaires et caractérisation des fonctionnalités des éléments structurants du paysage, plans d'eau etc.) par l'appui dans la rédaction des cahiers des charges, la participation aux comités techniques et de pilotage des études, l'appui technique et méthodologique dans la réalisation de ces inventaires, la vérification technique de conformité des études avec le SAGE.

COMPÉTENCES, TECHNICITÉ

- Maîtrise de la réglementation de l'environnement et des politiques publiques (DCE, SDAGE, etc.) ;
- Maîtrise des dispositifs contractuels (contrats territoriaux)
- Maîtrise des enjeux liés à la gestion de l'eau, actions de restauration des milieux aquatiques, continuité, zones humides, etc.
- Maîtrise des règles de maîtrise d'ouvrage de travaux d'aménagement environnementaux
- Aptitude à constituer et animer des réseaux de professionnels et acteurs divers intervenant dans le domaine
- Conduite de projet
- Capacité à analyser, synthétiser des informations, rédiger, conceptualiser et être force de propositions
- Animation de réunion, de négociation
- Aptitude à la rédaction et à la présentation orale
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique courants ; du SIG (QGIS)
- Connaissance du fonctionnement des collectivités (circuit de décision, budget, programmation, marchés publics, etc.)

QUALITÉS

- Adaptabilité, autonomie, esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Sens de l'organisation : rigueur, méthode, respect des délais
- Travail en équipe, écoute, sens du contact
- Pédagogie, diplomatie, capacité à convaincre
- Capacité au travail en transversalité (management de projet) et avec des interlocuteurs variés

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Basé à Vertou.

Cycles hebdomadaires sur 5 jours, 4,5 jours ou alternance de 5 et 4 jours ; Horaires de travail selon des plages fixes et variables. ARTT. Eligible au télétravail.

Permis B exigé. Véhicule de service à disposition pour les déplacements.

Rémunération statutaire - Régime indemnitaire (primes). Tickets restaurant, CNAS.

CANDIDATURE :

Lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires)
à envoyer à l'attention de Monsieur le Président du SYLOA à l'adresse suivante :

crohart@syndicatloireaval.fr

ou 1^{er} avenue de la Vertonne, 44120 VERTOU

Date limite de candidature : 5 septembre 2023

Date prévisionnelle des entretiens : 26 septembre 2023 après-midi

Renseignements :

Mme Julie PIERRE, Responsable du pôle SAGE – Coordination des contrats

jpierre@syndicatloireaval.fr ou tel : 09 72 54 19 32

Mme Caroline ROHART, Directrice du SYLOA

crohart@syndicatloireaval.fr tel : 09 72 54 19 36 – 06 38 89 65 13